

La Lettre

numéro 123 • avril 2009

éditorial

Tous les chemins mènent à Cannes

Notre Festival préféré arrive dans une période de crise économique, de rigueur budgétaire c'est-à-dire de réduction des dépenses. Gageons que la noble tâche de la CST n'en sera pas réduite pour autant en 2009 et qu'il nous faudra encore un peu plus d'enthousiasme et de motivation pour ce festival que ses autorités veulent "sobre et beau".



Est-ce que le succès appelle le succès ? Au point que nos dernières rencontres à l'Espace Pierre Cardin nous valent un petit article, dans Le Film Français, qui pour désagréable qu'il soit a le mérite d'exister dans cette publication et de signaler une partie de nos activités.

J'étais particulièrement fier d'ouvrir ces rencontres aux côtés de Jean Labé et de Victor Hadida, respectivement présidents de la FNCF et de la FNDF. Leurs discours, sur la reconnaissance de notre importance, sur la nécessité de la régulation, sur la valeur de notre contrôle technique, sur la qualité du travail d'avant-garde et de recherche que nous accomplissons au quotidien avec nos adhérents – pour eux

et pour... le cinéma français – m'ont rempli d'aise, je dirais : "comblé".

Notre fiabilité est aussi internationale ; j'en veux pour preuve l'invitation faite à Alain Besse et à Rip Hampton O'Neil pour mettre à niveau la projection du Festival du Film Français de Richmond, dans le Byrd, un magnifique cinéma de 1400 places créé en 1928. En Virginie, à Richmond, ville où se tient aux USA le meilleur festival de promotion de notre cinéma national et devant une salle pleine de huit heures du matin à minuit (20 000 spectateurs en 2 jours), Alain Besse et Rip Hampton O'Neil ont pu faire de brillants exposés dans une Master Class sur le rôle historique de la CST ; projeter et nos mires numériques et trois films d'élèves – étudiants en image à La fémis – avec un succès total auprès des spectateurs et de la presse.

Ce Festival sera présent sur notre stand à Cannes et nous lui donnerons – au vu de sa qualité et de son impact – toute la publicité possible dans notre presse.

Dans le même registre international, signalons le nouveau "European Cinema Summit" qui nous sollicite pour débats et tables rondes, ou encore l'université d'été internationale du cinéma "Emergence" qui souhaite un partenariat.

suite page 3

COMMISSION
SUPÉRIEURE
TECHNIQUE
DE L'IMAGE
ET DU SON
www.cst.fr

à lire également
dans La Lettre :

Cannes Pratique

La troisième
Journée des
Techniques de
l'Exploitation et
de la Distribution

Le 30 juin 2009,
une assemblée
générale
importante

agenda

Du 8 avril au 2 août - Paris

Exposition "Jacques Tati, deux temps, trois mouvements"

Cinémathèque Française
www.cinematheque.fr

Du 13 au 24 mai - Cannes

62^{ème} Festival de Cannes

www.festival-cannes.com

Du 16 au 24 mai

Mandelieu La Napoule

7^{ème} Visions Sociales

Château des Mineurs
www.ccas-visions-sociales.org

Du 2 au 4 juin - Pantin

Dimension 3 Expo Forum International de l'image 3-D relief

Centre National de la Danse
www.dimension3-expo.com

Du 8 au 13 juin - Annecy

Festival International du Film d'Animation

Du 10 au 12 juin - Annecy

Marché International du Film d'Animation

www.annecy.org

Du 10 au 20 juin

Seine-Saint-Denis

18^{ème} Côté Court

www.cotecourt.org

Du 15 au 18 juin - Bruxelles

ECS (European Cinema Summit)

Kinepolis
www.cinemasummit.eu

30 juin - Paris

Assemblée Générale de la CST

Espace Pierre Cardin
www.cst.fr

Du 26 juin au 6 juillet

La Rochelle

37^{ème} Festival International du Film de la Rochelle

www.festival-larochelle.org

La Lettre N° 124
paraîtra en juin 2009

La Lettre

SOMMAIRE

Festival de Cannes 2009

Cannes pratique	page 5
Les rendez-vous de la CST à Cannes	page 6
Le jury 2009 du Prix Vulcain de l'Artiste Technicien	page 7
On a volé le Prix Vulcain !	page 8
Infos sur le Festival...	page 9

La troisième Journée des Techniques de l'Exploitation et de la Distribution

Le DCP (?): Décidément C'est Positif !	page 10
Le numérique au présent, retours d'expériences : morceaux choisis	page 16
Niveau sonore en salle : ça bouge !	page 19
Interview de Nicolas Dussert	page 20

Actualités CST

Festival du Film Français Richmond - Virginie	
Exemplarité de la diversité américaine !	page 21
La CST s'implique davantage à Annecy...	page 22
Le 30 juin 2009, une assemblée générale importante	page 23
Les défis de l'AFCS et ses espérances	page 24

Comptes rendus des départements

Réunion du département Image	page 25
La crise n'épargne personne	page 26

L'oeil était dans la salle et regardait l'écran

On jouerait au sélectionneur... pour de faux	page 27
---	---------

Communiqué de presse

Communication Thales Angénieux	page 30
--------------------------------	---------



COMMISSION SUPÉRIEURE TECHNIQUE DE L'IMAGE ET DU SON

22-24, avenue de Saint-Ouen 75018 Paris - Téléphone : 01 53 04 44 00
Fax : 01 53 04 44 10 - Mail : redaction@cst.fr - Internet : www.cst.fr

Directeur de la publication LAURENT HÉBERT - Secrétaire de rédaction VALÉRIE SEINE - Comité de rédaction DOMINIQUE BLOCH, ALAIN COIFFIER, JEAN-JACQUES COMPÈRE, LAURENT HÉBERT, PHILIPPE LORANCHET - Ce numéro a été coordonné par JÉRÔME JEANNET avec la collaboration de ALAIN BESSE, FRANÇOISE BERGER-GARNAULT, DOMINIQUE BLOCH, ALAIN COIFFIER, NICOLAS DUSSERT, FRANK FERRAN, PIERRE-WILLIAM GLENN, LAURENT HÉBERT, CHRISTELLE HERMET, FRANÇOIS LUXEREAU, JACQUES MONGE, FRANÇOISE NOYON-KIRSCH, VALÉRIE SEINE - La Lettre Numéro 123 : Maquette, impression AGENCE C3 - Siret 38474155900056 - Dépôt légal avril 2009



Pierre-William Glenn, Angelo Cosimano, Rip Hampton O'Neal et Alain Besse au Festival de Richmond

J'ajoute à ce tableau flatteur (on n'est jamais si bien servi que par soi-même) la confiance retrouvée des industries techniques, celle des fabricants de serveurs qui réclament une "implémentation" des mires CST dans leurs appareils et demandent notre collaboration à propos du relief – relief pour lequel notre éminent membre, Alain Derobe, est une autorité reconnue internationalement.

Notons aussi l'appel des distributeurs physiques de contenus qui souhaitent contrôler et sécuriser les données ainsi que l'arrivée de nouveaux partenaires, comme Thales Angénieux, qui sera aussi présent avec ses optiques très performantes sur notre stand à Cannes.



Si pour conclure, je vous indique que le rétablissement d'une bonne gestion nous amène aujourd'hui des comptes positifs, vous pouvez comprendre pourquoi nous pensons avoir mené, avec le nouveau délégué général, avec un bureau représentatif d'une association redevenue dynamique, une politique intelligente et fonctionnelle.

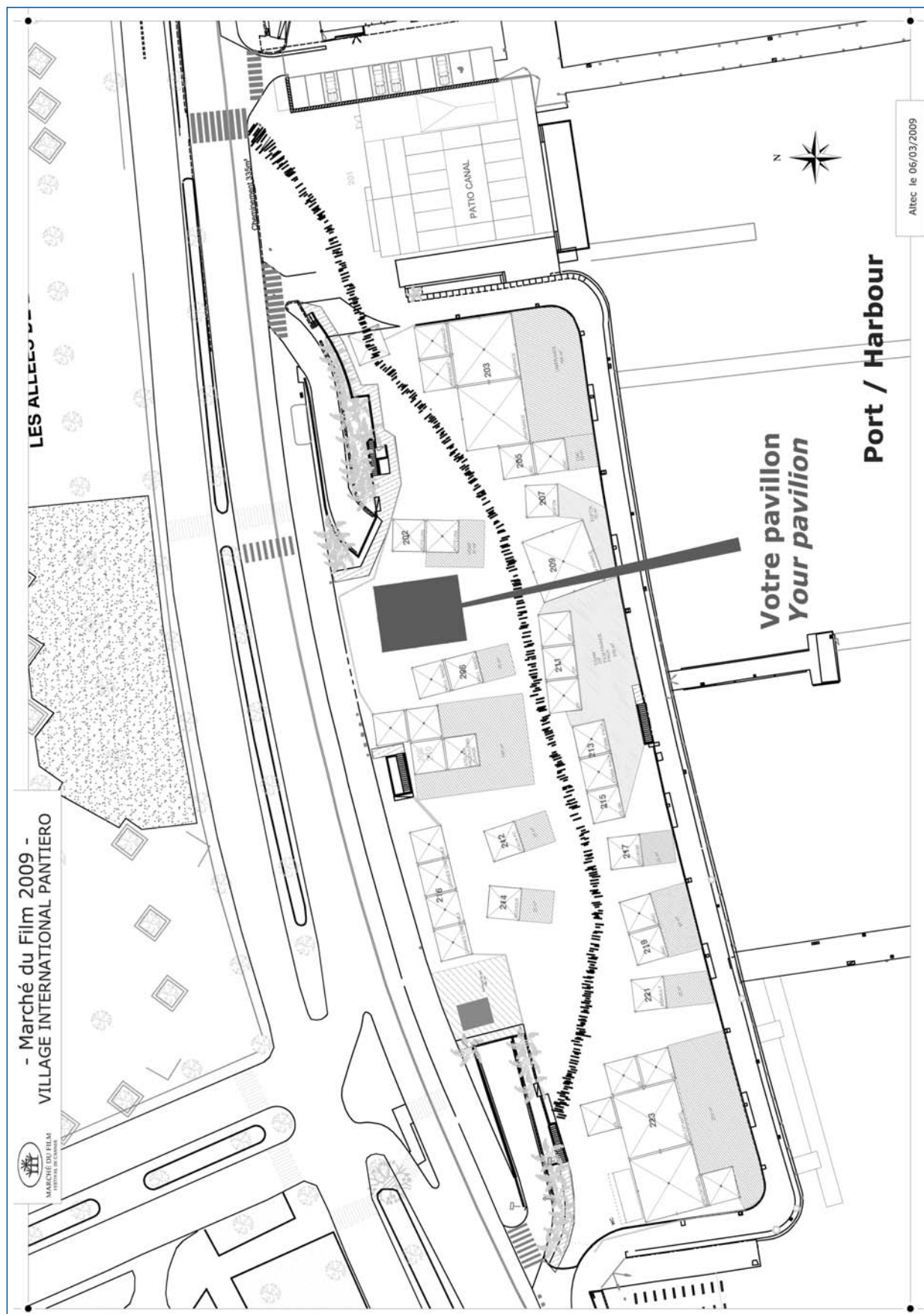
Cet auto-satisfecit, qui n'est pas mégalomane, m'incite à assurer l'avenir et à vous présenter fin juin une liste qui mélangera des personnalités ayant fait leurs preuves dans l'association et des "nouveaux" qui ont tout à y prouver. Contrairement à la méchante rumeur, je n'ai aucune ambition à être un président à vie (il y en a plutôt un bon nombre dans la profession)

et, une fois la transition assurée, soyez bien sûrs que je saurai tirer ma révérence.

Je nous souhaite un Festival de Cannes heureux, des élections joyeuses, après des votes de départements actifs et enthousiastes devant l'ampleur des tâches restant à accomplir à la CST cette année.

Pierre-William Glenn, président

PHOTO FRÉDÉRIQUE



Festival de Cannes 2009

Cannes Pratique

Le Festival de Cannes, cette année a lieu du 13 au 24 mai 2009. Voici quelques informations pratiques qui pourront vous être utiles.



Le stand de la CST

Nous serons très heureux de vous accueillir sur notre stand (N° 204), situé à l'Espace Pantiero face au vieux port de Cannes.

Contacts sur le stand : Doris Coffinet, Christelle Hermet - Tél. : +33 (0)4 92 98 72 08

- Les accréditations : Les festivaliers, accrédités par l'intermédiaire de la CST, doivent, à leur arrivée, retirer leur badge (ou accréditation) au bureau des accréditations. Celui-ci est situé entre l'Office du tourisme et l'entrée principale du Palais.
Votre badge vous sera délivré sur présentation d'une pièce d'identité et de votre confirmation d'accréditation, reçue par e-mail.
Si vous avez d'autres questions avant le festival, vous pouvez joindre, à la CST, Valérie Seine, par téléphone au 01 53 04 44 06 ou par e-mail à l'adresse suivante : vseine@cst.fr
- Les places pour les films en compétition officielle : les films en compétition officielle sont projetés au grand auditorium Lumière. L'entrée se fait sur invitation.
La billetterie CST est ouverte tous les jours de 9h30 à 13h00. Christelle et Doris vous y accueilleront pour réceptionner vos demandes et vous délivrer vos invitations. Pour obtenir une invitation, il faut au préalable, remplir un formulaire de demande. Ils sont à votre disposition sur le stand de la CST et sont à remettre à Doris ou Christelle le jour précédant la projection désirée.
Nous attribuons les places disponibles en priorité à nos adhérents actifs, à jour de leurs cotisations. Notez qu'il est plus facile d'obtenir des places pour

les séances de la journée que pour celles du soir. Nous disposons d'un nombre de places extrêmement limité pour la soirée d'ouverture et de clôture.

La notion d'accompagnant n'existant plus, nous ne pouvons par conséquent délivrer qu'une seule invitation par personne accréditée.

Soulignons que le Festival de Cannes propose, parallèlement à la compétition officielle, bien d'autres sélections, par exemple "Un Certain Regard" qui sont, elles, accessibles sans invitation particulière sur simple présentation du badge/accréditation.

- Les événements de la CST : chaque jour, la CST avec ses partenaires organise "Les Rendez-Vous de la CST". Les invitations vous permettant d'y participer sont à retirer, sur le stand de la CST, auprès de Doris ou Christelle.
Le stand de la CST sera aussi un lieu de convivialité : un bar sera à votre disposition de 10h00 à 18h00 et vous y trouverez boissons fraîches et chaudes. L'accès est réservé à nos adhérents à jour de leurs cotisations et à nos partenaires.
- Nos partenaires présents sur notre stand : Barco, Digimage, Dolby, Eclair, Fujifilm, Kodak, Panavision Alga Techno, Sony et Thales Angénieux.
Nous souhaitons la bienvenue cette année à notre nouveau partenaire, Thales Angénieux.

Les rendez-vous de la CST à Cannes

	Partenaire	Date	Programme
        	DOLBY	Jeudi 14 mai	Cocktail à partir de midi.
	SONY	Vendredi 15 mai	Journée Sony de 9 h 30 à 17 h 30 : présentation de nouveautés dans le domaine du tournage. Cocktail à partir de midi.
	KODAK	Samedi 16 mai	Cocktail à partir de midi.
	PANAVISION ALGA TECHNO	Dimanche 17 mai	Journée Panavision. Cocktail à partir de midi.
	DIGIMAGE	Lundi 18 mai	Journée Digimage de 9 h 30 à 17 h 30 : présentation des projets 2009-2010. Cocktail à partir de midi.
	ECLAIR	Mardi 19 mai	Cocktail à partir de midi.
	THALES ANGÉNIEUX	Mercredi 20 mai	Journée Thales Angénieux en association avec Aaton de 9 h 30 à 17 h 30 : présentation des optiques Angénieux 15-40 et 28-76 mm sur caméra Pénélope d'Aaton. Cocktail à partir de midi.
	FUJIFILM	Jeudi 21 mai	Cocktail à partir de midi.
	BARCO	Vendredi 22 mai	Cocktail à partir de midi.

Nous remercions tous nos partenaires : Barco, Digimage, Dolby, Eclair, Fujifilm, Kodak, Panavision Alga Techno, Sony et Thales Angénieux. Les partenaires et les adhérents de la CST sont invités à ces rendez-vous et peuvent retirer leur carton au stand de la CST.

Le jury 2009 du Prix Vulcain de l'Artiste Technicien

Être membre du jury à Cannes, c'est important. Être membre du jury du Prix Vulcain de l'Artiste Technicien, prix créé et décerné par la CST avec la complicité du Festival de Cannes, c'est souvent un engagement. C'est aussi défendre l'idée qu'un film est une création collective, une passion partagée et une association de compétences et de sensibilités au profit d'une oeuvre parfois "miraculeuse".



Nous avons interrogé certains des membres du jury 2009 qui nous ont confié leur idée de la chose avant leur départ à Cannes :



Marie-Françoise Rivet

« Mes critères ?... Qu'est-ce qui fait que j'aime un film : l'histoire ? L'esthétisme ? Un plan particulier ? La musique ? Le jeu d'un acteur ?... Au fond, les seules questions à se poser : dans l'instant, suis-je heureuse que ce film existe ? Pour

la suite, ai-je envie qu'il soit préservé et existe pour d'autres, même bien plus tard ? Après, on décortique... Je suis sensible aux symboles, aux références, à la beauté des images, à la construction du scénario, l'adéquation des musiques, la qualité des effets spéciaux... J'aime les synchronicités avec ce que j'ai vécu ou imaginé... J'aime qu'un film m'apprenne quelque chose... J'aime surtout qu'il enrichisse mon imaginaire... Mais ne réfléchissons pas trop... En fait, c'est beaucoup plus simple... Je plonge dans l'émotion ou dans l'admiration ou dans les deux... »



Antoine Virenque

« Un film, c'est fait à la main. Des hommes et des femmes ont apporté à la conception de l'œuvre cinématographique leurs compétences, leur savoir-faire technique et artistique, leur passion du travail bien fait. Participer à Cannes au jury du prix

de la CST, c'est contribuer à leur rendre hommage. »



Philippe Parain

« J'ai accepté de faire partie du jury pour l'attribution du Prix Vulcain. Cette démarche est pour moi d'un intérêt évident. Participer aux délibérations qui suivront les projections affinera ma compréhension de ce qui fait la qualité artistique d'une image : lumière, son, décor... Elle m'aidera à éduquer mon œil et mon oreille pour mieux lire et apprécier la qualité d'une projection afin d'appréhender au mieux les exigences du cinéma. »



Hervé Bernard

« Être membre du jury du prix Vulcain, c'est être conscient de la difficulté de cet exercice, c'est avoir la chance de participer à un jury et de reconnaître au nom de la CST la part du travail d'un technicien dans la création et la réalisation d'un film. C'est aussi développer l'analyse de l'image, mieux comprendre les liens entre la technique et la création – sujet déjà évoqué dans un article paru dans La Lettre N° 92. »

Composition du jury 2009

Marie-Françoise Rivet, Contrôleur d'Etat,
Antoine Virenque, Délégué général de la FNDF, administrateur et responsable du Collège des membres associés de la CST,
Philippe Parain, Président directeur général de Thales Angénieux,
Hervé Bernard, Administrateur et responsable du Département imagerie numérique et multimédia de la CST,
Julian Pinn, Manager business development, production services, Dolby - UK,
et un élève de La fémis.

On a volé le Prix Vulcain !

Vous saviez déjà que l'on avait volé... le cahier, le diamant, le bébé, un vélo, un homme, un baiser et bien-sûr *La Joconde*. Apprenez que le Prix Vulcain 2008 de l'Artiste Technicien, remis à Luca Bigazzi, chef opérateur et à Angelo Ragusio mixeur – ex-aequo pour leur travail sur le film *Il Divo* – a, lui aussi, été volé.



Luca Bigazzi, entouré de Taos Merad et Françoise Berger-Garnault, le 21 novembre 2008 à l'Espace Pierre Cardin.

Luca Bigazzi nous avait fait l'honneur de venir recevoir à Paris la célèbre céramique, inspirée du plan culte du film *Le Mépris*, et avait tenu un discours plein d'humour, prononcé en français, devant une assistance attentive.

Le jury du prix Vulcain 2008 était présent, à l'exception de sa présidente Françoise Bonnot, qui, retenue en montage à Los Angeles, nous avait adressé un message à l'attention des deux lauréats.

Puis, les deux trophées prirent le chemin de l'Italie. A Rome, Luca Bigazzi, après avoir donné le prix jumeau – à l'exception de la couleur de l'iris – à Angelo Ragusio, a installé le sien, bien en évidence, dans son bureau de Cinecittà. Quoi de mieux qu'une étagère à Cinecittà, lieu culte du cinéma européen, pour le prix de la CST ? Mais, est-ce la jalousie, l'espoir d'obtenir une rançon ou un troc – petit bonhomme doré contre bas-relief presse-papier – de le revendre, en entier ou morceau par morceau, aux enchères sous la verrière du Grand Palais ? Toujours est-il, qu'il lui a été volé !

Le vol du Prix Vulcain est un honneur ; cela démontre à quel point il nous est envié et je ne peux croire que sa disparition soit due à un geste non contrôlé d'une femme de ménage qui aurait dissimulé les morceaux

craignant que son geste ne provoque un conflit diplomatique entre nos deux pays.

Luca Bigazzi, nous partageons votre peine ! Sachez que la CST va tout faire pour que le Prix Vulcain orne à nouveau votre bureau. Ce vol est aussi un avertissement de prudence pour le ou la lauréate du Prix Vulcain 2009 : dès la remise du trophée, prévoyez la location d'un coffre dans une banque de votre choix, (les coffres des banques restent le seul lieu sûr dans ces établissements), en évitant les paradis fiscaux... Ainsi il ne perdra pas de sa valeur.

Bonne chance au jury du Prix Vulcain 2009.

Par Françoise Berger-Garnault, représentante du Département Montage



Le Jury Vulcain 2008 : Françoise Noyon-Kirsch, Taos Merad, Angelo Cosimano, Françoise Bonnot, Françoise Berger-Garnault et Argan Le Hir

PHOTOS JER - MOÏRA TULLOCH

Infos sur le Festival...



Un film en 3D pour l'ouverture du Festival

Là-Haut (UP), le nouveau film d'animation des studios Disney Pixar, produit sous l'égide de John Lasseter fera l'ouverture du 62^{ème} Festival de Cannes, en avant-première mondiale, en 3-D Relief le mercredi 13 mai 2009.

Là-Haut est une comédie d'aventure, l'histoire d'un vieil homme qui rêve de faire un voyage en ballon en Amérique du sud. Le jour où ce rêve s'accomplit, il s'aperçoit qu'un passager encombrant l'accompagne... *Là-Haut* est réalisé par Pete Docter, réalisateur de *Monstres & Cie* (2001) et auteur des histoires originales de *Toy Story* (1995), de *Toy Story 2* (1998) et de *Wall-E* (2008). Il est co-réalisé par Bob Peterson, également scénariste, par ailleurs auteur du *Monde de Nemo* (2003).

John Lasseter est le directeur de la création de Walt Disney Animation Studios et de Pixar Animation Studios,

réalisateur oscarisé et producteur de *Toy Story*, *Toy Story 2*, *1001 Pattes*, *Monstres & Cie*, *Les Indestructibles*, *Le Monde de Nemo*, *Cars*, *Ratatouille* et *Wall-E*. C'est la première fois qu'un film d'animation fera l'ouverture du Festival de Cannes, et qui plus est en 3-D Relief.

Sites Internet pour le Festival

www.festival-cannes.com

Le site officiel couvre pendant le Festival l'actualité de la manifestation avec des articles, des photos et des vidéos (Marches, photo calls, conférences de presse, événements officiels). Les informations en ligne sont actualisées plusieurs fois par jour.

www.marchedufilm.com

Le site d'informations et de services du Marché du Film et du Producers Network.

www.cinando.com

Base de données actualisée toute l'année qui propose également une information complète sur les sociétés accréditées au Marché du Film, leurs films et projets, ainsi que le programme des projections (accès réservé aux accrédités Marché du Film).

www.shortfilmcorner.com

Le site d'information et de services de la plateforme des films courts à Cannes. La prochaine édition du Short Film Corner aura lieu du 13 au 22 Mai 2009. Libre, inspirant et visionnaire, le court métrage est au cœur de la création cinématographique. Organisé chaque année par le Festival de Cannes, le Short Film Corner est l'indispensable rendez-vous du film court. Le Short Film Corner est un espace professionnel. Il fonctionne sur le principe d'un marché (pas de compétition).

Les Mémoires inattendues de l'homme le plus secret de la planète cinéma, Gilles Jacob, le président du Festival de Cannes



Paru le 5 mars 2009 aux Editions Robert Laffont, *La vie passera comme un rêve* de Gilles Jacob, retrace l'itinéraire de son auteur ou 30 ans d'histoire du Festival de Cannes et d'amour du cinéma... Depuis 1977, Gilles Jacob est l'âme du festival, il en a fait le premier au monde, devenant l'un des hommes les plus courtisés de la planète cinéma, et aussi sa cheville ouvrière. Mais il en est aussi l'un des plus secrets : la publication de ses Mémoires est donc un événement. A savourer avant, pendant et après le Festival.

Format 153x240 mm - 400 pages
ISBN : 978-2-221-08739-8

la troisième journée des techniques de l'exploitation et de la distribution

Le DCP (?) : Décidément C'est Positif !

Comme les précédentes, cette Journée CST s'est déroulée à l'Espace Pierre Cardin, lieu convivial en plein cœur de Paris, à côté de la place de la Concorde, et qui dispose de deux salles de projection équipées par la CST – pour le 35 mm, le cinéma numérique et la stéréoscopie – ainsi que d'une grande surface d'exposition.



Victor Hadida (FNDF), Pierre-William Glenn (CST), Jean Labé (FNCF)

La journée est ouverte par le trio des présidents Pierre-William Glenn (CST) Jean Labé (FNCF) et Victor Hadida (FNDF) qui dressent un rapide bilan de la situation.

La France est en marche vers les 500 salles équipées en numérique (dont environ la moitié pour le groupe CGR). Les problèmes techniques sont à peu près résolus (sauf pour le relief) ; le rôle d'expertise de la CST et celui de régulation du CNC s'allient pour que les salles offrent une projection de haute qualité ; par contre, les problèmes économiques sont loin de l'être et deux modèles cohabitent : celui qui fait appel à des investisseurs qui réalisent les équipements et celui de l'autofinancement par l'exploitant.

Il serait nécessaire de concevoir un troisième modèle, un modèle plus "politique", sous l'égide du CNC, s'appuyant sur la solidarité et la mutualisation et qui permettrait une évolution maîtrisée et homogène du parc de salles.

La table ronde de la matinée était intitulée "De l'inter-négatif à la salle de cinéma : itinéraire d'une copie numérique". Après des rappels techniques par Alain Besse, responsable du secteur Diffusion de la CST et Hans-Nikolas Locher, développeur en informatique pour la CST – de nombreux acteurs de cette odyssée signalent les difficultés en cette période de transition.



Hans-Nikolas Locher (CST)

Christina Crassaris, directrice de production, souligne qu'il est de plus en plus difficile de ne pas travailler en post-production numérique (même si de nombreux films peuvent encore être traités par les méthodes traditionnelles) : « *C'est plus cher, mais plus simple et plus rapide* ». La gestion simultanée des copies 35 mm et numériques entraîne la nécessité de réaliser des masters avec étalonnage spécifique pour le shoot, la vidéo HD, les copies 2K.

Il est également nécessaire de valider les masters – image et son (provenant de sociétés différentes) – dans les véritables conditions d'exploitation, c'est-à-dire dans une salle.

Tommaso Vergallo (directeur de post-production numérique "longs-métrages" chez Digimage) rappelle qu'il faut emprunter un itinéraire plus long, prenant en compte la filière depuis le tournage.

« *Chaque film a sa demande spécifique.* » Si la filière "35 mm" est relativement standardisée, le tournage en numérique doit tenir compte des différents formats, des différents types de compressions et des différents modèles de caméras. Il explique qu'il convient d'abolir le mythe : « *Tout ce qui est numérique est immédiat* » ; la création d'un DCP (Digital Cinema Package) peut en effet prendre cinq journées : étalonnage, mise aux normes, lecture et vérification, encodage et cryptage, et surtout association du son et des sous-titres puis vérification des copies ; tout cela étant associé avec l'assurance d'une hot-line destinée à régler des incidents éventuels de dernière minute.



Christina Crassaris, Tommaso Vergallo, Lori Rault

Nicolas Dussert (Directeur Commercial SmartJog) précise les fonctions de SmartJog : acheminer les fichiers, non-compressés, sécurisés et vérifiés, vers les laboratoires et les studios de doublage, puis, après la post-production de ces éléments, transférer les DCP vers les salles après vérification.

Les réseaux ADSL sont assez fréquemment utilisés pour la transmission vers les salles (environ 48 heures de transmission par film et par liaison, possibilités de liaisons multiples) ; des liaisons spécialisées "fibre" à large débit sont utilisées avec les laboratoires ; enfin une couverture satellite peut également être mise en oeuvre. La livraison des programmes intervient une à deux semaines avant la date de programmation et livraison des KDM. Nicolas Dussert ajoute que la transmission par réseau permet des modifications de dernière minute.

Lori Rault (directrice technique Warner Bros) précise que tous les films Warner disposent d'une copie numérique. L'antenne parisienne reçoit depuis Londres, sur des disques, plusieurs DCP d'un programme (VO, VO sous-titrée, VF), les copies sont vérifiées, notamment pour les sous-titres ; elle assure la gestion des éléments nécessaires pour la création des KDM qui sont ensuite envoyées de Londres vers les salles.

La distribution des DCP vers les salles est réalisée par des envois de disques qui peuvent circuler de salle en salle.



Lori Rault, Alain Surmulet, Jean-Marc Couffignal

Après quelques moments de panique au début, les exploitants ont rapidement pris confiance dans le processus et les incidents, essentiellement sur les KDM, ont été rares.

Mais cela suppose que l'exploitant remplisse un tableau complet de données relatives aux références du serveur, du projecteur, des boîtes de réception d'e-mail... et n'oublie pas de faire suivre toutes les modifications éventuelles.

Jean-Marc Couffignal (directeur général Décipro) précise les conditions techniques minimales quant à l'installation d'une salle en numérique : une salle en bon état avec un écran récent, une chaîne sonore de qualité, une cabine propre et climatisée avec un large apport d'air neuf et filtré à température régulée : « *Il faut mener un combat incessant contre la poussière* ». La validation de l'installation doit être effectuée avec des outils "de type CST" ; la mise en route est assez simple mais elle doit être suivie d'une optimisation,

tant sur les convergences que sur la colorimétrie globale (lampe, miroir, hublot). La formation du personnel est généralement assurée par les fabricants.

Alain Surmulet (responsable technique Nord Ouest Exploitation Cinémas) rebondit sur les questions portant sur la formation des opérateurs : trop rapide, elle entraîne des problèmes quant à la compréhension du format. L'étiquetage du format, contenu dans les informations du DCP est insuffisant, ajoute-t-il. Avec l'arrivée du relief c'est une véritable nébuleuse qui s'installera. Comment bien utiliser ces nouveaux outils, bien gérer les KDM, profiter des contenus alternatifs, disposer d'applicatifs performants... Voilà quelques-uns des problèmes qu'il est urgent de maîtriser.

Pendant la pause déjeuner, les participants peuvent apprécier dans l'espace Pierre Cardin les ateliers pratiques. Cinemeccanica, Cine Digital Services, Ymagis, XDC, Dolby, Décipro, CinéAct, Nec, y exposent leur matériel et procèdent à des démonstrations avec leurs logiciels.

Au sous-sol, deux solutions de projection en relief stéréoscopique (Volfoni et Dolby) sont proposées dans la petite salle.



L'après-midi démarre avec une conférence, "Le numérique chez nos voisins", extrêmement détaillée d'**Antoine Virenque** (délégué général de la FNDF et président de l'EDCF, European Digital Cinema Forum) qui compte parmi ses membres le UK Film Council, le FFA (FilmFörderungsAnstalt, homologue allemand du CNC), le Swedish film Institute, le Danish film Institute, sans oublier le CNC ; sont également membres les fournisseurs de matériels, les organismes techniques comme le Fraunhofer Institut et bien sûr la CST, ainsi que les organisations internationales Imago (directeurs de la photographie), UNIC et FIAD.



Antoine Virenque

Europa Cinemas gère pour la Commission européenne une subvention de 15€ par séance de film européen pour les salles de son réseau équipées en numérique avec un minimum annuel de 100 séances et 5 films. Il y a un plafond annuel de 5 000€ par salle, de 10 000€ par établissement et de 20 000€ par société.

Le budget du programme MEDIA pour vingt-sept pays et pour sept ans est de 850 M€ (alors que le compte de soutien du CNC dépasse 500 M€ par an).

La publication des spécifications DCI a eu un effet d'accélération de la transition.

Antoine Virenque détaille ensuite la situation dans les pays européens. Citons l'exemple de l'Allemagne, où la RFA propose le "modèle des 100" que permet une nouvelle loi : les exploitants verseraient 100€ par mois pendant 8 ans, les distributeurs verseraient une somme globale de 100 M€ sous forme de VPF à 350€ pendant 5 ans. Des organismes publics verseraient 100 M€ répartis pour 20 M€ du FFA 20 M€ des Länder et 60 M€ de l'état fédéral.

La table ronde qui suit, "Le numérique au présent : retours d'expérience", animée par **Laurent Hébert** (délégué général de la CST) propose au public un panorama de diverses expériences.

Martin Bidou (distributeur - Haut et Court) a dû gérer une double sortie du film *Entre les murs*, en numérique et 35 mm. La distribution numérique s'est répartie entre XDC, Ymagis, et des salles en direct, avec ou sans VPF.

Frantz Delbecq (directeur Recherche et Développement chez Eclair Laboratoire) constate que la filière commence à se roder. On utilise couramment des disques du commerce. Il n'y a pas de problème au départ mais il peut y en avoir quand le disque circule entre les salles (oubli de l'alimentation par exemple).

Marie-Pierre Tissandier (directrice adjointe chez Stock Distribution Service) conseille de remplacer systématiquement l'emballage constructeur par une mallette en location.

Christophe Lacroix (directeur général adjoint d'Ymagis) pense qu'on défriche un nouveau mode de fonctionnement. Les salles pourront gérer les contenus alternatifs et garder les films plus longtemps. Il n'y a pas vraiment de différence entre dématérialisation et disques durs.

Jean-Noël Fagot (directeur général de Ciné-Digital Service) revient sur l'installation des salles CGR avec Arts Alliance et Ymagis. Il y a très peu de salles où l'on ne peut pas faire cohabiter le numérique et le 35 mm. L'avantage du numérique est de pouvoir créer une "librairie" de 40 à 50 copies (au maximum 150) pour lesquelles il suffit d'avoir de nouvelles clés KDM lors de leur exploitation.

Frédéric Lévy (qui exploite le cinéma Le Palace à Saumur) a équipé 3 salles sur 6 en numérique et souhaite les équiper toutes car : « *Tous les loisirs deviennent numériques.* » La formation a été faite sur le tas avec l'aide d'Ymagis, « *Il n'y a pas plus de problèmes qu'avec le 35 mm et l'utilisation du TMS est facile.* »

Philippe Dejust (exploitant Cap'Cinéma) déclare qu'il y a très peu de problèmes. Leurs systèmes ont été autofinancés. D'après lui, dès qu'un accord global interviendra, le basculement vers le numérique se fera en 18 à 24 mois.



Alain Besse, Alain Derobe, Rip Hampton O'Neil, Pierre-Edouard Baratange

Concernant le relief, la consommation de lampe est plus importante, compte tenu de la perte de luminosité due aux filtres.

Sébastien Bruel (de CGR) annonce plus de 230 salles équipées. Il évoque des problèmes de niveau sonore avec la première partie, souvent trop forte. La gestion des KDM est assez problématique pour 240 salles : par exemple les fichiers des distributeurs sont tous différents, les adresses mails doivent être regroupées et il faut parfois 15 jours pour valider une salle. Laurent Hébert propose que dans le futur une plateforme soit créée où les distributeurs pourront chercher les KDM.

La table ronde suivante est consacrée à "L'encadrement du numérique : la normalisation, la formation et le partage des données de contenu et de sécurité", avec **Lionel Bertinet** (directeur-adjoint à la Direction du multimédia et des industries techniques du CNC), **Alain Besse** et **Rip Hampton O'Neil** (responsable du secteur Recherche, Développement et Nouvelles Technologies de la CST) et animée par **Laurent Hébert**.

Un groupe de travail a été constitué avec le CNC, la

CST, la FNCF, la FNDF, la DIRE et la FICAM suite à la demande d'une base de données de certificats publics. Il s'agit de rédiger un cahier des charges fonctionnel en vue d'un appel d'offres CST-DCSSI (Direction centrale de la sécurité des systèmes d'information). La CST assurera l'assistance et la maîtrise d'ouvrage. Côté normalisation, à partir des recommandations DCI et SMPTE, les normes ISO/TC36 – Cinématographie ont été élaborées. La France a déjà donné son accord sur douze premières normes. Douze autres sont actuellement au vote. La première révision aura lieu trois ans après la publication officielle. Il faut voter "non" pour se faire entendre.

La dernière table ronde aborde le relief stéréoscopique. À la demande de Laurent Hébert, définition par Rip Hampton O'Neil des termes techniques.

Le "Dark Time" correspond au temps de basculement des lunettes d'un oeil à l'autre : plus il est long, plus on perd de lumière en projection. Avec les lunettes les plus récentes, qui sont plus rapides, on gagne environ 10% sur la lumière. Le "Delay" détermine l'instant de l'envoi du top de commutation vers les lunettes : si la synchronisation est mauvaise, on voit apparaître le phénomène de "Ghosting".

Pierre-Edouard Baratange (technicien pour le contrôle des salles, CST) précise qu'un travail de réglage d'une projection stéréoscopique peut durer deux heures puisqu'il faut vérifier tous les paramètres, notamment l'alignement complet de la colorimétrie.

Alain Derobe (chef-opérateur et stéréographe, président d'UP 3D) aborde ensuite quelques sujets relatifs à la perception.

Il existe deux règles essentielles : nos yeux ne savent pas diverger, donc il faut impérativement que, pour les objets à l'infini, les deux axes optiques des yeux du spectateur demeurent parallèles. Sinon on provoque un mal de tête chez le spectateur. On peut cependant supporter momentanément un écart de 8 à 10 cm.

Il faut rester prudent quant aux jaillissements, les personnages ou objets qui jaillissent ne doivent pas être coupés par le cadre de l'image. L'utilisation d'un téléobjectif rend le relief impossible ou ambigu.

Les bons stéréographes essaient d'opérer en situation d'orthoscopie (les angles sous lesquels sont vues les images ont la même valeur que dans la vision directe des objets) pour le centre de la salle de projection ; la perception n'est pas identique pour l'ensemble de la salle, mais le cerveau arrive à apporter les corrections afin que l'impression de relief demeure correcte (sauf si le spectateur est en déplacement).

Le montage rapide reste possible (même si ce n'est pas le lieu où le relief va exceller) quand il est réalisé de manière que la "fourchette relief" de la "boîte scénique" demeure cohérente ; il faut laisser au spectateur le temps de profiter des informations du relief.

Les mouvements d'appareil favorisent l'impression de relief « *Plus ça bouge plus le relief est saisissant* ». Il faut simplement que les panoramiques ou les travellings soient suffisamment lents afin d'éviter le scintillement.



Journée remplie, cocktail garni



Clôture avec Pierre-William Glenn et Laurent Hébert

Une information importante : le CNC peut aider à la réalisation de films en relief : www.cnc.fr - rubrique "Aide aux nouvelles technologies en production". Voir aussi le site de l'association UP 3D : www.up-3d.org

Pierre-William Glenn réaffirma dans sa conclusion que l'avancée de la technique est bien suivie par la CST, qui est là pour assister les exploitants lors de la mutation importante qui avance à grands pas et bouleverse nos métiers.

Par Frank Ferran et François Luxereau,
Département Imagerie Numérique et Multimédia.

PHOTOS JER

Le numérique au présent, retours d'expériences : morceaux choisis

Lors de la journée de rencontre consacrée à l'exploitation et la distribution, nos deux tables rondes du matin et de l'après-midi ont été très appréciées. Notamment celle consacrée aux retours d'expériences des premiers opérateurs qui ont déployé et exploité les toutes nouvelles salles équipées en numérique en France.

Des « paroles » et des témoignages précieux dont nous avons décidé de vous donner ici quelques extraits. Excusez donc à l'avance, le style très "parlé" de ces interventions que nous avons retranscrites à partir des enregistrements réalisés pendant cette journée.

La sortie en numérique de *Entre les murs*

« Nous voulions faire l'expérience d'une sortie numérique sur un film. *Entre les murs* nous semblait être le film le plus approprié, d'une part parce qu'il s'agissait d'une sortie conséquente – 350 en nationale et 500 après retraitage, condition nécessaire pour justifier le choix du numérique – et d'autre part, car il était demandé à la fois par les salles Art et Essai et les multiplexes. Nous avons vraiment tout le monde. Nous avons opté pour la dématérialisation du transport, principalement avec SmartJog. Quand nous avons annoncé que nous ne faisons pas de disques durs, nous faisons un peu de provocation, pour pousser un peu les salles à s'équiper. Nous voulions aller jusqu'au bout dans l'expérimentation. Je considère que ce n'est pas au distributeur de choisir le transporteur. En 35mm, l'exploitant choisit et travaille avec son transporteur sur la dématérialisation, cela été pareil. Nous avons voulu rester ouverts à tous : j'ai travaillé avec Arts Alliance, tiers investisseur dans les salles CGR, avec Ymagis, tierce partie dans des salles indépendantes mais aussi avec des exploitants qui se sont équipés en direct qu'ils demandent ou non des VPF. On a sorti 20 contrats en sortie nationale pour *Entre les murs*. Ont-ils tous été dématérialisés, je n'en suis pas sûr. Certaines salles m'ont appelé le lundi matin pour s'inquiéter du fait qu'elles n'avaient pas reçu leur disque dur ! Tous m'ont expliqué qu'il y avait eu des problèmes, qu'il avait fallu recourir au disque dur de secours. Je ne veux incriminer personne :

l'important était que l'exploitant ait bien reçu le film en dématérialisé ou sur disque dur (qui, au passage, n'était donc pas à ma charge !). J'ai eu également des appels de salles ayant en main un disque dur alors que je ne leur avais jamais livré le film et qui me demandaient une clé pour les autoriser à diffuser.

J'ai découvert aussi des suivis de disques durs qui normalement n'avaient pas lieu d'exister puisque le transport était dématérialisé à la base.

Vraisemblablement des copies des disques durs ont été faites pour simplifier les circulations. Tout cela n'a rien de choquant : en 35mm, cela se passe toutes les semaines. Les salles parfois trouvent des solutions de suivi plus simples que celles que nous avons mises en place. Les exploitants s'arrangent entre salles et cela facilite vraiment la circulation des films. Il faut souligner que c'est beaucoup plus sécurisé qu'en 35mm. Sans la clé, aucune programmation n'est possible, le film ne peut être diffusé. J'ai eu des demandes de salles qui avaient récupéré un DCP du film. C'était donc pour moi une copie qui ne me coûtait rien. Je n'ai pas obligatoirement servi ces salles. Nous devons respecter les zones de chalandise : la gratuité de la copie ne constitue pas une garantie d'avoir le film. Prenons un exemple : une salle située dans une ville moyenne n'est pas équipée en numérique, la petite ville voisine, elle, dispose d'un équipement numérique et demande le film. Il peut nous arriver de refuser car nous devons respecter les règles de concurrence. »

Martin Bidou, distributeur Haut et Court

Transport physique et disques durs

« A entendre ce qui se dit ici, on a l'impression que le transport physique des contenus est totalement désorganisé. Dans la pratique, il en va autrement. Le processus commence à s'industrialiser, à se rationaliser.



Jean-Noël Fagot, Frantz Delbecque, Martin Bidou, Frédéric Levy, Laurent Hébert, Philippe Dejust, Chrstophe Lacroix, Marie-Pierre Tissandier

Nous ne sommes plus au stade de l'expérimentation : on envoie des disques durs tous les jours dans des salles. Chaque semaine, il y a des sorties en numérique. Nous n'avons eu, en réalité, que peu de problèmes.

Un disque dur peut sans conteste voyager de salle en salle. C'est ce qui se pratique quotidiennement : la preuve en est que pour 10 disques envoyés, nous générons environ une vingtaine de clés. En numérique, quand un disque circule, il peut y avoir deux sortes de problèmes : le manque de cordon d'alimentation qui n'a pas été remis dans sa boîte et la détérioration du disque. Il est indispensable de prendre en compte ces risques mais aussi le temps indispensable au chargement. Il faut prévoir un délai entre la réception et la projection proprement dite pour pouvoir trouver une solution de rechange en cas de problème. Comme en 35mm, le distributeur nous commande le nombre de disques durs nécessaires et nous les mettons à sa disposition via le stock. Nous n'avons pas plus de contacts directs avec les salles de cinéma qu'auparavant. Soit on voit le disque dur comme une copie équivalent 35 qu'on va réutiliser ou faire circuler. Il est question alors de la valorisation du disque dur et de sa protection.

Soit on voit le disque dur comme une enveloppe de transport qui sera utilisée une fois, deux fois au plus. Le disque dur n'est pas ce qui est chargé dans le projecteur : c'est juste une enveloppe. Une fois l'ingest fait, le disque dur ne sert plus à rien. Le problème est la valorisation du disque dur lui-même: cela ne coûte-t-il pas moins cher de refaire une copie sur disque dur en cas de problème que d'essayer de faire survivre un disque dur ? »

Frantz Delbecque, directeur recherche et Développement Eclair Laboratoire

Les stocks de films et le numérique

« Nous sommes passés d'un système où le stock était l'intermédiaire incontournable, entre le laboratoire de tirage et l'exploitant, à un système inédit qui ne fait encore que se profiler.

Actuellement, nous travaillons avec 30 distributeurs très variés ; 6 d'entre eux utilisent le format numérique

– systématiquement, 3 occasionnellement. Parmi eux, un seul fait partir les disques directement du laboratoire. A l'envoi, nous ne voyons pas passer ces disques, nous en récupérons quelques-uns au retour. En effet, les exploitants ont tous l'habitude de remettre leurs copies aux transporteurs réguliers qui font leur tournée dans nos stocks. Ils font de même avec les DCP. D'autres distributeurs procèdent avec les disques durs comme ils le font en 35mm : les disques durs nous sont envoyés par le laboratoire et nous faisons la mise en place normalement via les transporteurs habituellement utilisés. Il est impossible de dire aujourd'hui comment cela va évoluer. »

Marie-Pierre Tissandier, directrice adjointe
du stock Distribution Service

Les copies de disques durs

« On parle de copies de disque dur qui circulent entre salles. Il faut préciser que ce disque dur copié est le film crypté, la salle qui a ce fichier ne peut évidemment pas le lire. Elle doit avoir l'autorisation du distributeur pour diffuser le film. Le seul donneur d'ordre reste le distributeur. Il faut évidemment vérifier avec la CST que ces copies de fichiers cryptés soient faites dans de bonnes conditions. Le disque dur n'est pas comme une copie 35 mm, le film n'est pas lié si fortement à son support. N'importe qui peut faire une copie du fichier très rapidement sur un autre disque à condition que ces copies soient faites de façon à garantir une qualité préservée.

On peut envisager ainsi les échanges. La copie numérique n'a que peu de choses à voir avec la copie 35 mm. Il faut considérer que ce sont juste des données qu'on s'échange. En revanche, la CST fera tout pour que ces copies de disques durs soient contrôlées. Faire une copie est un processus simple mais il faut être certain que la copie corresponde à l'original. La CST travaille déjà dans ce sens : nous avons élaboré des outils de contrôle comme le CST View. Il y en a d'autres. En tous cas, il faudra communiquer largement sur la nécessité d'utiliser ces outils pour contrôler les copies ainsi réalisées. Il s'agit aussi de détecter d'éventuel problème avant le chargement. »

Laurent Hébert,
délégué général de la CST

Les librairies

« Le numérique offre à l'exploitant la possibilité via les librairies de conserver des films. Il ne peut les exploiter sans l'autorisation du distributeur puisqu'il doit demander une clé qui a une durée de vie limitée. Disposer d'un catalogue, ça change la vie d'un programmeur. Cela évite les problèmes de frais de sortie de stock, de transport. Ceux qui ont eu besoin d'une copie 35 mm pour une seule séance scolaire comprennent ce que j'ai à l'esprit ! »

Laurent Hébert,
délégué général de la CST

Le transport

« Concernant le transport, il n'y a pas, aujourd'hui, de règle prédéfinie. Il ne faut pas se dire que tout doit être sur support disque dur ou tout en dématérialisé : c'est l'un et l'autre. En 35mm, on ne se pose pas la question de savoir quelle est la marque du camion qui transporte la copie, laissons ces questions à ceux dont c'est le métier : aux stocks et aux transporteurs spécialisés. Il faut insister sur le fait que dans le domaine du transport des contenus, on ne fait que défricher. Si on regardait comment les transports de copies se déroulaient quand l'exploitation n'avait encore rien de numérique, ce serait tout à fait impossible à modéliser. En numérique, il serait tout à fait illusoire de vouloir faire de même dans la situation actuelle. Il n'y a pas réellement de différence entre l'acheminement dématérialisé et l'acheminement avec support physique. Quand on confie à un prestataire la mission de livrer un cinéma, le principal est de livrer ; si le camion tombe en panne, il a sa roue de secours, ce n'est pas le problème du client. Quand un laboratoire doit livrer, il livre que ce soit en dématérialisé ou en disque dur. »

Christophe Lacroix,
directeur général adjoint d'Ymagis

L'assistance technique

« En ce qui concerne l'assistance technique, nous n'avons que très peu d'incidents en exploitation. La majorité des appels concernent des problèmes d'ingest ou de clés. Nous n'avons jamais eu de séance

annulée. Il faut se rassurer, il s'agit plus d'accompagnement que de dépannage de pannes réelles mettant en danger l'exploitation du film. Il faut rendre les choses simples. C'est notre travail de prestataire. Rassurer est absolument nécessaire dans ce défrichage continu que connaît notre profession depuis plusieurs années avec le numérique. »

Christophe Lacroix,
directeur général adjoint d'Ymagis

Installer en numérique

« Pour un installateur historique, passer du 35 mm au numérique est une question de réorganisation des structures. Ce passage est relativement facile pour les techniciens "cinéma" : ils ont une grande connaissance de la cabine, une connaissance de l'image et du son. Ils ont souvent également une formation en électronique et en informatique tout à fait satisfaisante. Nous avons aussi recruté de nouvelles compétences au sein des structures que nous fédérons.

Toutes ces compétences se mutualisent autour de ces nouvelles technologies. Il y a très peu de cas où nous n'avons pas pu faire coexister une installation 35 mm et une nouvelle installation numérique. Nous trouvons toujours une solution technique. »

Jean-Noël Fagot, directeur général
de Ciné Digital Service

PHOTO JER

Exploiter en numérique

« Après ce panorama, je voudrais juste dire que mes disques durs arrivent dans des boîtes de FA, les clés fonctionnent. Je n'ai que des problèmes tout à fait mineurs toujours résolus. La technique fonctionne parfaitement bien. Nous n'avons pas plus aujourd'hui de problèmes qu'on en avait pour le 35mm. Ils sont très négligeables. Mon but est d'équiper toutes mes salles pour travailler plus facilement. Utiliser ces technologies numériques est un vrai plaisir. »

Frédéric Lévy, exploitant cinéma
Le Palace à Saumur

« Nous n'avons pas de problèmes véritables avec notre installation numérique. En un an, nous n'avons eu qu'environ 1% de pannes. Il faut insister là-dessus. Nous n'avons pas non plus de problème de transport de disques durs. La situation française est un peu particulière : nous avons des exploitants qui veulent passer au numérique, nous avons des distributeurs qui, eux aussi, veulent passer au numérique mais nous n'arrivons pas à trouver un accord ensemble. Nous sommes dans une situation d'attente mais le jour où la décision de passer au numérique selon tel ou tel modèle économique sera prise, cela se fera très rapidement. Le besoin d'équipement sera alors très important. Il faut savoir que l'entretien d'un projecteur numérique est moins coûteux que le 35mm. La consommation de lampe, elle, est plus forte mais elle est surtout due à l'exploitation en 3D. »

Philippe Dejust,
exploitant Cap'Cinéma

NIVEAU SONORE EN SALLE : ÇA BOUGE !

Une réunion multipartite en décembre, de nombreux débats et discussions depuis, de nombreux problèmes en salle, les niveaux sonores reviennent dans l'actualité. Les départements Son et Exploitation / Distribution ont validé le principe d'une révision de la recommandation CST RT 03-2001. Début juin, nous proposerons que les valeurs d'énergie des bandes annonces et des publicités passent de 85 et 82 dB Leq(m) à la valeur unique de 79 dB Leq(m).

Cette nouvelle recommandation sera proposée à la signature, pour valeur d'engagement, auprès de tous les intervenants de la chaîne, depuis les régies publicitaires, les distributeurs, les exploitants, les mixeurs, les laboratoires 35 et numériques. Nous aurons donc besoin de toute votre énergie en juin pour faire avancer ce sujet.

PS : la proposition de recommandation pour la gestion de la dynamique audio en TVHD (CST RT 019) est consultable sur le site de la CST. A vos claviers.

Interview de Nicolas Dussert

La Société SmartJog était cette année – et pour la première fois – partenaire de nos rencontres consacrées à la distribution et l'exploitation. Une double présence puisque la société participait aux ateliers du rez-de-chaussée et que Nicolas Dussert, son directeur commercial, intervenait dans la table ronde "De l'internégatif à la salle de cinéma : itinéraire d'une copie numérique". Nous l'avons interrogé sur cette contribution.

Vous avez participé, pour la première fois, à notre Journée des Techniques de l'Exploitation et de la Distribution en tant qu'intervenant et exposant. En quoi, selon vous, ces rencontres sont-elles un rendez-vous professionnel important ?



Actuellement, le marché est en pleine évolution. Tous les intervenants du secteur, qu'ils soient fabricants, constructeurs, développeurs ou prestataires de services, évoluent aussi dans leur connaissance de la technique et leurs pratiques professionnelles. A la différence de nombreux autres événements qui se concentrent plus particulièrement sur les questions économiques et politiques posées par la révolution numérique, ces Journées de la CST ont la spécificité d'aborder l'aspect purement technique des mutations en cours. D'une édition à l'autre, elles apportent des réponses aux problématiques nouvelles qui émergent de l'usage concret de ces technologies. Elles sont un lieu privilégié pour présenter les solutions que nous avons développées, pour y répondre mais aussi pour apprécier le ressenti et les nouveaux besoins du marché.

Cette troisième édition a été l'occasion de présenter au public de nombreux retours d'expérience, d'échanger et d'apporter un certain nombre d'éclaircissements techniques. Quelle a été votre participation à ces débats ?

Nous avons contribué à ces débats en faisant un état des lieux précis de tout ce que nous avons pu réaliser pour tenter de répondre aux besoins des professionnels en prise quotidienne avec le numérique. Cette année, la question n'est plus de savoir ce qu'est un projecteur ou un serveur ni même comment ceux-ci fonctionnent. Désormais, les questions des exploitants

sont plutôt d'ordre organisationnel : elles portent par exemple sur les clés, les disques durs, la réception électronique des contenus, sur leur gestion interne via l'usage d'un TMS... Nous avons eu, lors de nos interventions, la possibilité d'exposer clairement les services que nous pouvons fournir dans le domaine du transport "dématérialisé", sans support physique. Mais ces débats sont aussi l'occasion d'échanges et de réflexion commune avec des professionnels du secteur.

SmartJog a été un des partenaires techniques de cette rencontre. Vous avez, en effet, pris part à nos ateliers de démonstration et d'utilisation. Vous avez, dans ce cadre, pu présenter aux participants vos solutions techniques. Quel a été, pour vous, le bilan de cette journée, en tant qu'exposant ?

Ces rencontres ont encore une fois démontré que la CST parvient à fédérer efficacement les exploitants. Leur forte participation à cette journée en est la preuve. Les ateliers qui leur sont proposés sont pour nous l'occasion de leur apporter, bien sûr, des explications claires et précises sur nos prestations mais aussi d'être à l'écoute de leurs remarques et de leurs besoins. Consacrée spécifiquement à la technique, cette manifestation nous permet d'être en contact avec un public ciblé et réceptif. Elle a en outre l'avantage de réunir les deux bouts de la chaîne, à savoir les distributeurs et les exploitants. Ce n'est pas si fréquent de les retrouver ensemble dans un contexte neutre, tous concentrés sur l'aspect technique de leur métier. Et effectivement, cette année, nous avons pu constater que les distributeurs s'étaient particulièrement mobilisés. C'est un signe fort de leur prise de conscience, de leur besoin d'information et d'échange sur le numérique.

Propos recueillis par Christelle Hermet

actualités CST

Festival du Film Français Richmond - Virginie Exemplarité de la diversité américaine !

Prenez l'Etat où les Anglais débarquèrent, la Virginie – nom donné en hommage à la Reine Elisabeth I. La Constitution américaine y fut proclamée, la guerre de Sécession s'y déchaîna, Edgar Allan Poe y vécut. Malgré ces symboles de l'Amérique anglophone, c'est dans sa capitale, Richmond, que se déroule le Festival du Film Français le plus éminent.

Cette belle et historique ville des USA, une des rares villes américaines à disposer d'un centre ville à l'européenne, héberge deux fondus de la France : Françoise (naturellement puisqu'elle est française, et du Sud-Ouest) et Peter (c'est lui l'américain de l'aventure) Kirkpatrick. Ils sont professeurs de français à l'Université de Virginie VCU. Et ils sont passionnés de cinéma. Il suffisait donc de réunir ces deux envies pour créer ce festival dont 2009 fût la 17^{ème} édition. Françoise et Peter font leur "marché" du cinéma français tout au long de l'année, notamment à Cannes, mais aussi auprès des écoles françaises de cinéma. Leur festival présente donc sur trois jours une thématique de courts-métrages d'écoles, en parallèle avec la présentation de la filmographie d'une personnalité reconnue du cinéma français. Cette année, Josiane Balasko était à l'honneur.



"The Byrd"

Ce festival, c'est donc une envie, celle de Françoise et de Peter. Mais c'est aussi un lieu et un public. Le lieu, c'est le cinéma "The Byrd". Autre anachronisme de l'Amérique, pays reconnu de la modernité, c'est un plongeon dans l'histoire du cinéma que vous faites en

entrant dans ce temple. Salle magique de 1 400 places, créée en 1928, avec un balcon, une scène, une fosse d'orchestre avec un vrai orgue Wurlitzer monté sur ascenseur, une cabine de projection où se côtoient projecteurs en double poste Simplex d'origine et projecteur Barco numérique, mais aussi des commandes de lumière Westinghouse d'origine, une décoration d'époque. Parlant avec Bill Enos, le chef projectionniste, nous avons manipulé avec émotion les objectifs du format cinémascope, qui étaient déjà là pour *The Robe* en 1953 ! Et nous avons longuement débattu de la vie d'un cinéma de quartier avec Todd, le directeur du site.

Le plus émouvant reste cependant le public. Plusieurs séances complètes, des rires à profusion pour des films en français sous-titrés anglais, de l'émotion, et un accueil enthousiaste à chaque fin de séance, lors des questions aux réalisateurs ou aux acteurs.

C'est Pierre-William Glenn, qui a de nombreuses racines à Richmond, qui a amené la CST dans ce magnifique Festival. Nous avons ainsi apporté notre expertise pour un bilan technique des installations 35mm et son et nous avons assuré les projections à partir des sources vidéo et numérique, en association avec Digimage qui assurait la fourniture des supports.

2009 is over now ! What about 2010 ? Pierre-William, totalement enthousiasmé par l'accueil que nous avons reçu, travaille déjà sur des propositions de programmations prestigieuses et originales, et sur une assistance technique renforcée de l'équipe CST.

*Par Alain Besse, responsable
du secteur Diffusion de la CST*

PHOTO ALAIN BESSE

La CST s'implique davantage à Annecy...

Depuis 1999, la CST assiste le Festival International du Film d'Animation d'Annecy, l'un des plus important concernant cette discipline. Depuis un certain temps aussi, c'est Pierre-Édouard Baratange qui assure cette assistance avec, je me vois obligé de le dire, un certain succès et... beaucoup de temps passé dans les cabines dudit festival.

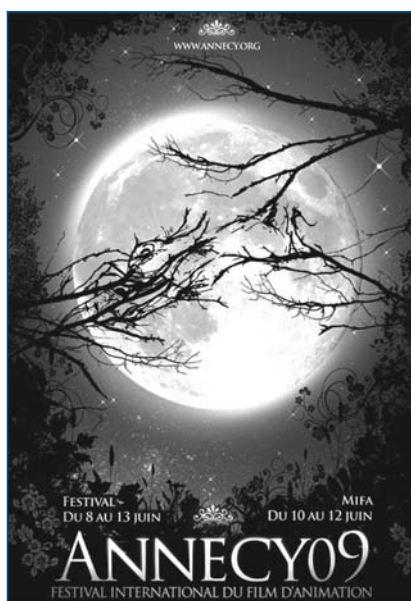
En 2007, nous avons voulu formaliser cette assistance avec la direction du festival afin de délimiter le rôle et la responsabilité de la CST concernant les projections d'Annecy. Nous avons dû, cette année-là, faire face à de nombreuses situations techniques délicates ; l'arrivée du numérique, de plus en plus notable dans ce secteur, ayant demandé au festival de s'adapter bien sûr à cette évolution. De plus, l'animation s'est emparée avec vigueur et détermination des technologies en relief et, là encore, il a fallu que l'environnement technique du festival – avec ses partenaires – accompagne cette nouvelle voie d'expression.

Pierre-Édouard a passé encore plus de temps que d'habitude dans les cabines et je me vois encore forcé de dire qu'il s'est plutôt bien débrouillé de ces situations-là. Pour 2009, la Direction du festival et la CST ont voulu développer encore le partenariat efficace et convivial que nous entretenons.

Cette année donc, la CST prendra officiellement en charge la direction technique des projections du festival, responsabilité qu'elle assure déjà bien-sûr pour le festival de Cannes. Nous bénéficierons d'un stand dans l'espace "marché" du festival, une occasion pour la CST de rencontrer les professionnels de l'animation et d'accroître ainsi nos activités, réflexions et échanges avec ce secteur.

Dans le même ordre d'idée, nous prévoyons avec le festival que la CST puisse participer à des débats professionnels, peut-être autour de la problématique du relief, encore une fois, très présente dans le film d'animation.

Rien n'est encore totalement arrêté sur ce point, mais



une chose est sûre : la CST a tout à gagner à se rapprocher de ce magnifique festival d'Annecy, tout comme elle se doit de resserrer ses liens avec les créateurs et les producteurs de films d'animation..

... et envisage de participer au tout nouveau European Cinema Summit (ECS)

Du 15 au 18 juin 2009 à Bruxelles, l'UNIC (Union Internationale des Cinémas) qui représente les fédérations nationales d'exploitants de dix-huit pays, principalement européens, dont la France, lance un nouveau rendez-vous européen

de l'exploitation sous forme d'un grand congrès qui, chaque année, se déroulera dans une ville européenne différente.

Le président de l'UNIC, Monsieur Ad Weststrate a tenu à ce que la CST soit contactée par l'équipe d'organisation de l'European Cinema Summit afin d'étudier la participation de notre association à cet événement, notamment en collaborant aux différentes conférences qui seront proposées aux professionnels européens.

Il est important que l'Europe du cinéma et de l'audiovisuel se construise avec les organisations représentatives des pays de l'Union et notamment avec la CST qui, depuis ces trois dernières années, commence à développer des partenariats avec les pays voisins de la France et devient peu à peu un acteur européen important dans le secteur de la veille technologiques et de l'expertise.

Par Laurent Hébert, délégué général

Le 30 juin 2009, une assemblée générale importante

Le 30 juin 2009 se tiendra l'assemblée générale électorale de la CST à l'Espace Pierre Cardin à Paris.

Cette année 2009 va être une année importante pour la CST, marquée par une assemblée générale électorale. Comme vous le savez, le conseil d'administration de l'association est composé, pour une part, des représentants des départements et pour une autre part des administrateurs élus par liste.

Rappelons que les mandats des administrateurs élus par les départements, par le collège des membres associés et par les salariés sont de deux ans. Celui des administrateurs élus par liste en assemblée générale est de trois ans.

2009 est donc une double année électorale puisque doivent être renouvelés les mandats des administrateurs élus par les départements et les mandats des administrateurs élus par liste en assemblée générale. Afin de respecter notre règlement intérieur, il est nécessaire que les départements de la CST aient tous élu leurs administrateurs 8 jours avant le déroulement de l'assemblée générale, soit avant le 22 juin 2009. Le mandat effectif de ces nouveaux élus débutera en fait le lendemain de la tenue de notre assemblée.

Lors de l'assemblée générale, plusieurs listes peuvent bien sûr être présentées à vos suffrages. Les listes doivent être déposées au plus tard quatre semaines avant la tenue de l'assemblée générale.

Chaque liste comporte autant de candidats que de départements et trois candidats suppléants. Chaque liste est conduite par un candidat qui, si la liste est élue, sera le président de l'association, du conseil d'administration et du bureau.

Le deuxième candidat de la liste – toujours bien sûr en cas d'élection de la liste – sera vice-président de l'association, du conseil d'administration et du bureau. Au-delà du simple déroulement de ces élections, l'enjeu est d'assurer la continuité de l'évolution de la CST, la qualité des réflexions et du travail des adhérents et des permanents.

Il faut aussi consolider les indispensables liens avec les institutions et associations du cinéma et de la télévision – en France, en Europe et aux Etats-Unis notamment – ainsi que notre communication, nos événements et notre participation aux débats professionnels.

Notre association doit continuer d'être le lieu des échanges efficaces et conviviaux entre artistes-techniciens, un lieu de solidarité et de défense de la qualité et de l'innovation.

Par Laurent Hébert, délégué général

DÉJÀ ÉLUS COMME NOUVEAUX REPRÉSENTANTS DE DÉPARTEMENTS

- **Collège des membres associés :**
Antoine Virenque
- **Département exploitation-salles et distribution :**
Alain Surmulet
- **Imagerie numérique et multimédia :**
Luc Héripet

CALENDRIER DES PROCHAINES RÉUNIONS ÉLECTIVES

- **Production-réalisation :** mardi 28 avril
- **Montage :** mercredi 29 avril
- **Laboratoires post-production image :** jeudi 30 avril
- **Image (2^{ème} tour) :** mercredi 6 mai
- **Son :** jeudi 28 mai (à confirmer)

Les défis de l'AFCS et ses espérances

Le Steadicam® a trente ans. Le stade de la maturité, en conclusion d'une adolescence fouguese, "parfois capricieuse" ?

Lorsque les trois dizaines de piliers du stead en France m'ont extirpé, l'été dernier, de ma récente retraite afin que je préside à l'édification de leur future association, j'ai accepté, poursuivant là un quart de siècle de passion. D'autant que les bientôt fondateurs m'ont alors remis une feuille de route, copieusement détaillée, et cohérente : celle des missions, exigeantes, de la nouvelle association.



Réunion des membres fondateurs de l'AFCS dans les locaux de la CST

"A.F.C.S." ! Le choix de notre sigle fut le premier de ces défis, en utilisant deux mots qui pouvaient fâcher alentour : "Cadreur", plutôt qu'"Opérateur", et "Steadicam" sans le ®. Pourtant, notre forte

identité technique et notre investissement artistique ne pouvaient se satisfaire d'adopter un profil bas, par le biais duquel nous aurions tenté d'ama-douer tout un chacun, jusqu'aux grands frères.

C'est que – tout de même ! – jusqu'ici notre métier n'existe pas en long (métrage),

en large, ni même en travers. Titre et définition de fonction, minima salariaux, etc. Nos missions premières sont cruciales et ardues.

Détermination n'est point suffisance. Notre inscription résolue au sein de la branche Image s'est statutairement placée sous le signe collectif de : "l'oeuvre en permanence avec nos partenaires naturels, l'AFC, l'AFCS, la CST, la Cinémathèque, en termes éthiques, artistiques et techniques" (Article 2, alinéa 2).

Déclaration de principe suivie d'effets participatifs avec l'Inter Associations, à laquelle l'AFCS s'est profondément attachée, notamment lors de l'essentiel travail pour "La transmission de nos savoir-faire".

Vaille que vaille ! L'AFCS est à la veille d'adopter son nouveau logo, d'ouvrir ses portes à de nouveaux adhérents, et de mettre son site en ligne.

À l'automne, l'AFCS créera le Ciné Club Sunrise, dont la thématique sera "Le plan séquence, avant, et depuis le steadicam". Vaste programme (!), dont nous ne saurions perdre de vue que, tout en le plaçant sous le sceau de notre indépendance associative, il ne saurait être viable sans le partage et la solidarité réciproque avec le vaste peuple de l'Image.

Nunc est bibendum.

Par Jacques Monge, président de l'AFCS



Garrrett Brown, "Slavecam"

PHOTO OMAR EL MONTASER

comptes rendus des départements

Réunion du département Image

Une réunion du département Image de la CST s'est tenue le 10 mars dernier. Il s'agissait avant tout de proposer un rapport d'étape du groupe de travail Super 16 / HD. Celui-ci a été créé pour répondre aux refus répétitifs de plusieurs diffuseurs d'accepter un certain nombre de PAD HD, issus de tournages en Super 16 notamment.

Les participants ont pu découvrir les images-tests, tournées grâce au concours de Panavision et post-produites par Kodak. Les images ont été présentées brutes, non montées et non étalonnées. Depuis, le montage a été réalisé, l'étalonnage est en cours. Après finalisation, ces images-tests seront soumises à des diffuseurs mais aussi à des producteurs, des étalonneurs et des sociétés de post-production. Le but est de leur montrer qu'au final, le Super 16 est aussi bon que la HD. La présentation de ces images se fera sur des écrans plats, similaires à ceux qui sont utilisés par les vérificateurs des principaux diffuseurs, afin d'établir un comparatif valide.

Un autre thème important a été abordé au cours de cette réunion : celui de la disparition des lampes à incandescence. L'Union européenne a, en effet, programmé la fin définitive des classiques ampoules électriques à filament entre 2009 et 2012. Elles devraient être remplacées dans les rayons par des lampes à basse consommation, dites aussi fluocompactes ; des lampes à halogène ou, peut-être, des diodes, bien plus efficaces. Economie prévue : entre 5 et 10 milliards d'euros par an pour les ménages européens. Cette décision touche l'usage domestique

de ces lampes. Mais qu'en est-il de leur usage professionnel – capital pour nos métiers ? Elles sont les seules à permettre une gradation de 0 à 100%. Après des recherches approfondies, il apparaît que cette décision ne s'appliquera pas à l'utilisation des lampes à incandescence dans nos pratiques professionnelles. Aucun des fabricants ne communique pour l'instant à ce sujet. En l'absence d'informations précises, il ne reste qu'une chose à faire : suivre avec attention la mise en oeuvre de cette décision européenne. Si rien d'alarmant n'est encore annoncé, rien ne nous permet d'être tout à fait sereins. La vigilance est de rigueur. Pour finir, cette réunion a été également l'occasion de présenter aux membres du département le projet de la CST concernant la formation.

Notre association envisage en effet d'élaborer des programmes de formation spécifiques dans les domaines de notre secteur pour lesquels il y a une réelle carence. Des pistes de réflexion ont été lancées au sein de notre département afin de faire un état des lieux de l'offre existante et de dégager ainsi des propositions de formations à mettre en place.

Affaire à suivre...

Caroline Champetier, nouvelle présidente de l'AFC

Le conseil d'administration de l'AFC a procédé, jeudi 26 mars, à l'élection du président et a élu le nouveau bureau de l'association. Caroline Champetier, qui a disposé de la majorité des voix requises, devient ainsi la nouvelle présidente de l'AFC.

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU DE L'AFC

*Vice-présidents : Rémy Chevrin, Pierre-William Glenn, Jacques Loiseleux
Secrétaire général : Eric Guichard
Secrétaires : Laurent Chalet, Eric Dumage, Philippe Piffeteau
Trésorier : Dominique Brenguier
Trésorier adjoint : Matthieu Poirot-Delpech*

La crise n'épargne personne

Bob Beitcher, présent en France en de multiples occasions, ne dirige plus le groupe Panavision depuis la fin du mois dernier.



Il faut savoir qu'il n'y a plus aujourd'hui que trois fabricants de caméras et d'objectifs exclusivement dédiés à notre métier. Leur survie est audacieuse dans un secteur gagné par des fabricants plus préoccupés par des produits grand public ou "low cost" que par nos outils hautement spécifiques et hors série. Panavision

accompagne notre métier depuis cinquante ans dans la quête constante et extrême de progrès et d'absolu de tous nos créateurs et Bob, durant les six ans de son mandat, a fait progresser encore ce lien fondamental avec nous tous.

Panavision emploie 1 200 personnes, essentiellement des techniciens dont le souci exclusif est de procurer, en les perfectionnant sans cesse, les meilleures caméras et optiques adaptées à nos besoins sophistiqués. Malgré un chiffre d'affaires total inférieur à celui d'une entreprise comme la SFP dans le seul hexagone – pour prendre un point de comparaison – le rayonnement de cette marque est mondial et ses apports technologiques constants.

Quatre ans après son lancement, la Genesis reste encore aujourd'hui la première caméra 35mm numérique autonome et la nouvelle série compacte et légère d'objectifs G anamorphique, lancée il y a quelques mois, vient de renouveler encore l'attraction pour le format scope anamorphique.

En France, Panavision apporte depuis trois ans, outre ses prestations habituelles aux équipes de tournage, un soutien unique à La femis et à la formation HD des techniciens de prise de vues.

Bob Beitcher, toujours proche de notre marché et de nos partenaires les plus directs, était familier de nos rendez-vous annuels communs, à Paris et à Cannes.

Dernièrement il avait contribué personnellement à l'hommage rendu à Pierre Lhomme et au Work-Shop de l'AFC lors du dernier Camérimage.

Durant son mandat, Bob a été naturellement à la tête du combat qui reste le nôtre aujourd'hui : éviter de faire sombrer notre métier de loueur dans la fourniture d'un service packagé et standardisé en ligne avec les prix ristournés qui sont trop souvent pratiqués dans notre secteur et qui sont malheureusement responsables de la situation pénible d'un de nos confrères.

On sait que la part des dépenses dédiée à la technique dans le budget total de chaque film est en régression constante depuis plus de dix ans. Pourtant retourner définitivement cette tendance néfaste – alors que les coûts artistiques ne cessent, eux, d'augmenter de façon exponentielle – doit rester notre meilleur objectif.

Rechercher la qualité et la proximité des équipes doit rester pour nous tous professionnels la première défense pour faire prospérer notre cinéma.

Nous souhaitons la bienvenue au successeur de Bob Beitcher : Billy Campbell, qui vient de prendre ses fonctions, qui sera parmi nous dès le prochain festival de Cannes et dont la tâche, pour lui aussi, sera lourde. Au contexte actuel de notre secteur fragilisé en France il lui faudra ajouter la chute spectaculaire du nombre des tournages entrepris à Los Angeles durant le premier trimestre 2009 : 56 % selon Le Film Français.

La crise n'épargne personne, ni en France ni à Hollywood, en dépit d'un box-office en progression.

Par Alain Coiffier, président de Panavision Alga Techno, membre du Bureau de la CST

L'œil était dans la salle et regardait l'écran

On jouerait au sélectionneur... pour de Faux

Quelques films ont eu l'honneur du public français tout comme de la critique au cours du premier trimestre 2009. Certains même ont été récompensés aux Oscars ou ailleurs : *LOL*, *Gran Torino*, *Harvey Milk*, *Slumdog millionnaire*, *Welcome*. Écrivant en prélude à la prochaine édition du festival international du film à Cannes, je me suis demandé à moi-même, posé la question suivante : « *Et si les 5 films cités avaient été visionnés en vue d'une sélection, tout en sachant que chacun m'a procuré un réel plaisir, est-ce que je les aurais retenus ou pas ? Et pour quel motif, avec quelles réserves, quels doutes ou encore quelles certitudes ?* »

LOL : petite madeleine cinématographique... l'air de rien, l'éphémère air du temps actuel qu'on souhaite mettre en parallèle de *La Boum*. Oui mais voilà, vingt-huit ans se sont écoulés, deux générations ou presque. Toutefois, plus que les générations, c'est la réalité sociologique qui a assez fortement changé.

C'était donc par conséquent un vrai risque que de situer, dans le même type de milieu bourgeois friqué – certes post-soixante-huitard, “boboisé” et permissif à souhait – les constats d'opposition générationnelle au sein d'une famille de parents séparés ainsi que les états d'âme de teen-agers qui se cherchent, hier comme aujourd'hui.

Le décalage est sensible, le porte-à-faux est ressenti. Pourtant il y a un réel souci d'écriture comique, un rythme soutenu, des acteurs bien dans leur personnage.

Une facture cinématographique légère qui divertit avec un charme indéniable. Il manque une profondeur convaincante pour dépasser un niveau de comédie honorable. In fine, je ne lui aurais pas donné sa chance devant un jury.

Gran Torino. Voilà un film qui débute par la caricature stylisée du raciste misanthrope américain



moyen. On peut à ce stade fuir, surtout si l'on a eu la malencontreuse idée de le voir en VF, ce qui ne fut pas mon cas.

Mais c'est Clint Eastwood qui joue ce joli salopard, borné, bien raciste, le con indécorable et indéfendable qu'on ne voudrait à aucun prix compter parmi les siens. Son interprétation est criante de vérité, l'acteur sachant donner à son personnage une dignité blessée, sans pathos mais sur le fil, qui nous met mal à l'aise sur notre siège. Cela dure juste assez jusqu'à ce que ce dit “mal aise” se dissipe pour imposer l'univers familial des déracinés Hmongs et permettre au héros Walt Kowalski de vivre en paix avec lui-même.

La trame scénaristique se déploie alors : sur ordre d'une bande-gang multiraciale qui veut mettre en coupe réglée le quartier de cette banlieue de Détroit, le jeune Thao fils de la famille des Hmongs essaye en vain de lui voler sa Gran Torino. Cette voiture de l'année 72 c'est celle qu'il bichonne depuis des années dans son garage sans la conduire, celle à la construction de laquelle, en tant qu'ouvrier, il a participé à son retour de la guerre de Corée – guerre où militaire il a sans doute tué du “bridé”.

Walt devient petit à petit ami avec

la famille, en particulier avec Sue la soeur de Thao, jusqu'à prendre fait et cause pour le jeune Thao. Le réalisateur décrit les Hmongs et leurs habitudes de vie au quotidien avec délicatesse, tout en instillant la dramaturgie qui va amener Walt et le jeune Thao à tenter de réduire à néant la bande. En ce sens la première rencontre (et opposition) entre la voiture de la bande et le pick-up conduit par Walt est proposée par le réalisateur en deux mouvements tournants, créateurs d'une tension extrême.

Gran Torino rend compte de la subtilité des sentiments humains. Si la trame peut paraître à certains rudimentaire, les personnages vainqueurs, au final, sont ceux d'un monde de principe et d'honneur, de loyauté et d'amour.

Beaucoup de nuances, de demi-teintes, d'errements, de doutes, parcourent le film pour mieux démontrer et avant tout faire ressentir que l'être humain ne vit que dans la relation entre humains. Sélectionné.

Harvey Milk. Un genre tendance : le biopic, (biographical picture), la biographie au cinéma.

Un réalisateur, Gus Van Sant ; un acteur, lui-même réalisateur, Sean Penn dans le rôle-titre. Mais c'est un biopic autant qu'un grand film politique social, un film sur la conviction et la persévérance.

Le film décrit minutieusement les huit années où Harvey Milk, ancien assureur, va défendre la cause homosexuelle avec la dignité que ce combat demandait – et demande encore.

Dans un quartier de San Francisco du début des années 70, il va tenter de faire évoluer les mentalités en espérant qu'à partir d'une réussite dans un quartier on pourra élargir la reconnaissance de l'attirance homosexuelle à une plus grande échelle. Le film remonte le temps en s'appuyant sur le récit-témoignage que fait Harvey Milk au magnétophone, à un moment où il se sait la cible d'un attentat potentiel. On le voit donc au début, militant dans ce quartier, avant de briguer à plusieurs reprises des mandats politiques qui au final lui permettront de faire réellement avancer la cause.

Sans jamais montrer les images du véridique Harvey Milk, Gus Van Sant inclut des images du San Francisco d'alors, issues d'archives d'actualités.

C'est dans ce travail de tissage minutieux, entre les éléments reconstitués avec l'exigence du détail et les quelques éléments de références, issus des actualités, que l'on apprécie tout le beau travail de mise en scène mené par le réalisateur.

Mais l'art de celui-ci se retrouve également dans le choix judicieux des condensés de discours ou encore lors des harangues qu'il fait tenir à Milk et auxquels l'acteur à l'engagement total qu'est Penn donne une conviction troublante. Une conviction ébranlante devrait-on dire, car le film ne verse pas dans le film à thèse. Le réalisateur et l'acteur arrivent à broser le portrait de l'homme Harvey Milk, dénué de toute ambition personnelle, de tout calcul et menant ainsi un combat, une quête totalement sincère et naturelle, comme l'est l'attirance pour le même sexe quand

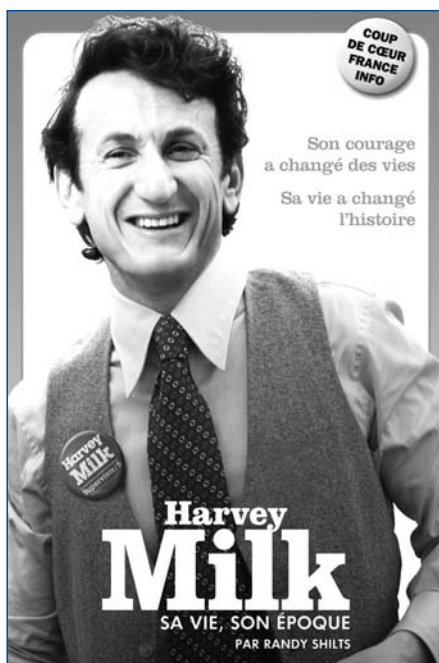
cette attirance s'impose ! Voilà un film qui pourra animer les débats du Jury : je prends.

Slumdog Millionnaire et *Welcome* : je voudrais terminer par deux films qui, par leur facture, posent à la fois la problématique de la sélection et en même temps soulignent la différence entre ce que le public attend du cinéma et ce que les cinéphiles peuvent en attendre.

En bref *Slumdog Millionnaire* trace le récit romanesque d'un participant au jeu télévisé *Qui veut gagner des millions* à Bombay. Ce candidat a une vie de déshérité parmi les plus déshérités et c'est donc sur le fond social de l'Inde que la dramaturgie du scénario, issu d'un livre, est fondée (le film est adapté

d'un roman de Vikas Swarup, *Les fabuleuses aventures d'un indien malchanceux qui devint milliardaire*. Ndlr). En effet toutes les réponses qu'il donne ne sont pas le fruit d'une connaissance livresque, mais le fruit du vécu de sa propre vie et dieu sait s'il en a vu et vécu...

A contrario *Welcome* s'appuie sur un scénario original qui va décrire, sur un mode documentaire, la réalité



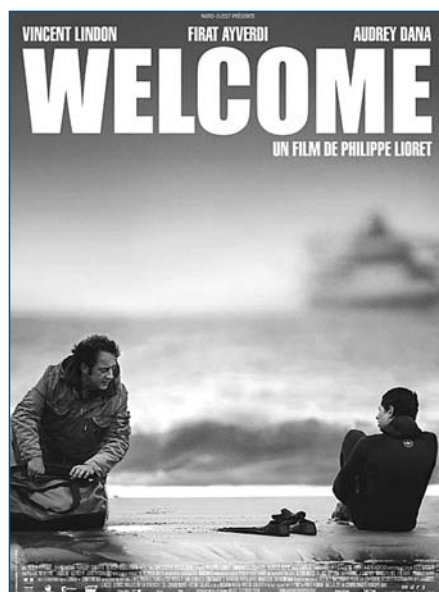
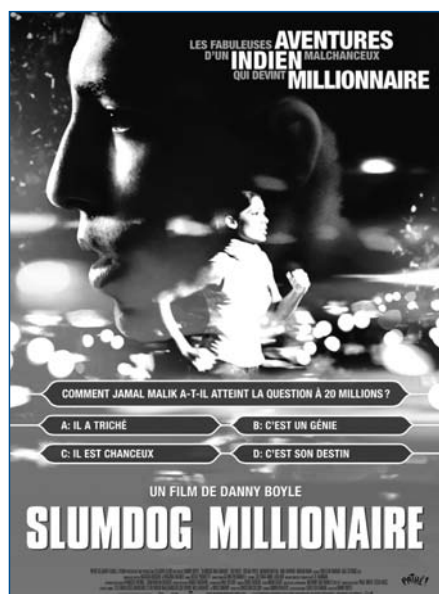
des aspirants à entrer illégalement en Angleterre. Ce sont des migrants venus d'Inde, du Pakistan ou du Kurdistan, stoppés sans hébergement depuis 2002 en France, à Calais et qui, coûte que coûte, tentent la traversée du Channel par tous les moyens, et donc au risque de perdre la vie. Mais ce mode documentaire est serti dans une trame de fiction où un maître nageur va aider l'un de ces migrants.

Avec *Slumdog*, on est dans le divertissement car si la description sociale existe, le brio de la réalisation du réalisateur anglais, Danny Boyle, n'insiste jamais sur elle. Il préfère toujours donner priorité au mouvement, au récit à suspens, puisqu'on ne sait pas si le héros va trouver la réponse à la question faisant de lui un Millionnaire.

Avec *Welcome*, c'est le contraire, on est dans le drame. Malgré les plus que nombreux reportages dans les magazines de télévision ou encore les sujets d'actualité sur la situation indécrite, il faut le recours à une fiction pour imposer le réel. La fiction dépasse ici le réel. Il faut saluer le talent conjoint du réalisateur Philippe Lioret et de Vincent Lindon dans le rôle du maître nageur pour nous faire toucher du doigt cette réalité pourtant présente à nos portes.

Mais le film ne s'arrête pas là puisque grâce à lui, comme dans le cas d'Indigènes, un des effets pervers des décisions de fermer l'abri de Sangatte va sans doute être modifié, c'est-à-dire l'acte, jugé illégal, de porter assistance à l'un de ces migrants qui est toujours aujourd'hui répréhensible par la loi française.

Troublant également, le moteur réel de Jamal Malik, le personnage principal de *Slumdog* est l'amour obsessionnel pour "sa sœur de malheur" qu'il tente de retrouver tout au long du film, à l'instar du moteur



amour du Kurde voulant rejoindre sa promise de cœur déjà émigrée légalement avec sa famille en Angleterre ou encore l'amour insubmersible du maître nageur pour sa femme qui est partie avec un autre et aide les migrants au risque de la prison.

Alors, que donner à voir au Jury ? Celui qui a conquis le plus grand succès auprès du public ou celui qui vous plonge dans un réel pas très distrayant mais peut éventuellement faire qu'on se sente plus citoyen, plus "être humain" ?

Il faut les deux formes de films. Ceux qui donnent espoir, et c'est *Slumdog*, même si en Inde tous ne l'ont pas apprécié, mais également ceux qui provoquent notre émoi, qui ébranlent un tant soit peu nos éventuelles convictions ou qui révèlent avec justesse des injustices.

Sélectionnés tous les deux.

Par Dominique Bloch,
membre du Bureau
et du département Imagerie
Numérique et Multimédia

communication Thales Angénieux

La société Thales Angénieux rejoint cette année – pour la première fois – le “Club des Partenaires” de notre association. Voici son communiqué à ce sujet.

« Thales Angénieux se réjouit de rejoindre le Club des partenaires 2009 de la CST et de participer pour la première fois aux Rendez-Vous Techniques organisés à l'occasion du Festival de Cannes.

2009 marquera une année exceptionnelle pour notre société puisque quatre ingénieurs de Thales Angénieux se sont vus attribuer le 7 février dernier à Hollywood un Oscar® Scientifique et Technique pour la conception des deux zooms Optimo 15-40 et 28-76 mm destinés à la prise d'images cinéma à l'épaule. C'est la troisième fois que notre société est récompensée par la célèbre Academy of Motion Picture Arts and Sciences. Elle l'avait déjà été en 1964 et 1989.

L'Oscar® Scientifique et Technique reconnaît les qualités optiques et mécaniques des objectifs Angénieux Optimo 15-40 mm et 28-76 mm. Très innovants, ces zooms offrent une qualité cinématographique inégalée, tout en étant d'une grande facilité d'utilisation grâce à un encombrement réduit.

Conçue pour répondre parfaitement aux besoins spécifiques de la production cinématographique, la gamme Optimo comprend une palette complète d'objectifs à focale variable (15-40, 17-80, 24-290 et 28-76 mm) reconnus dans l'industrie du cinéma pour leurs exceptionnelles performances.

D'un poids inférieur à 2 kg, les 15-40 et 28-76 mm ont une distance minimum de mise au point de 0,6 m et offrent un niveau toujours plus élevé de performances optiques avec un rapport de zoom de x 2.7. Leur très grande ouverture de T. 2.6 autorise les très faibles profondeurs de champ et permet des prises de vues dans des conditions de lumière difficiles.

Le 20 mai prochain à Cannes, ceux qui le souhaitent pourront venir découvrir sur le stand de la CST ces deux zooms récompensés à Hollywood à l'occasion de deux présentations à 10 h 30 et 15 h 00.

Pour ces présentations et afin de promouvoir l'industrie cinématographique française, Thales Angénieux a souhaité associer à l'événement le fabricant de caméras Aaton et sa déjà célèbre Pénélope.

Nous vous attendons nombreux. »

Par Philippe Parain, PDG Thales Angénieux

LES EQUIPES DE THALES ANGENIEUX RECOMPENSEES A HOLLYWOOD....

Les équipes de Thales Angénieux ont reçu un Oscar® Scientifique et Technique lors de la 81^{ème} cérémonie des Oscars®.

Ce prix récompense le développement de deux objectifs zoom particulièrement performants pour la prise d'images cinéma à l'épaule. C'est la troisième récompense décernée à Thales Angénieux par la célèbre Académie des Arts et des Sciences du cinéma.

Plus d'informations sur www.angenieux.com

Oscar® est une marque déposée de l'Académie des Arts et des Sciences du cinéma.



Optimo
15-40 mm



Optimo
28-76 mm



ENGINEERING AWARD

For the optical design, and Dominique
for mechanical design, of the compact and
lightweight lenses for handheld motion picture
cameras.

March 7, 2009

©A.M.P.A.S.®

angénieux

THALES



COMMISSION
SUPÉRIEURE
TECHNIQUE
DE L'IMAGE
ET DU SON
www.cst.fr

nos partenaires

angénieux



.DIG
image
cinéma

DOLBY.
Production Services



FUJIFILM

Kodak



SONY